



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal - Rencontre du

DATE : 05 05 2026, 18 h 30

LIEU : À la salle multi

Personnes présentes

Valérie Jean	Direction
Catherine Pelletier	Représentant(e) des parents
Tanya Ducharme	Représentant(e) des parents
Tamima Derhem-Gosselin	Représentant(e) des parents
Marie-Pier Côté	Représentant(e) des parents
Caroline Vallée	Représentant(e) du personnel de soutien
Annie Ducas	Représentant(e) du personnel enseignant
Marie-Josée Godin	Représentant(e) du personnel enseignant
Marie-Émilie Bilodeau	Représentant(e) du personnel professionnel
Chantal Leblanc	Représentant(e) du service de garde

Personne(s) absente(s)

Vivianne Desmeules	Représentant (e) des parents
--------------------	------------------------------

Public

Aucun public présent

Numéros de décisions	Sujets		Résumé	Suivis à faire
	1.	Ouverture de la séance, mot de bienvenue et vérification du quorum	Mme Jean souhaite la bienvenue aux membres. La séance peut débuter à 18h33 puisque le quorum est atteint.	
	2.	Lecture de l'ordre du jour du 5 mai 2026	La lecture de l'ordre du jour est faite aux membres.	
005-CE 2026/2027-01	3.	Adoption de l'ordre du jour du 5 mai 2026	Il est résolu par Mme Marie-Émilie Bilodeau d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.	
005-CE 2026/2027-02	4.	Adoption du compte rendu du 24 mars 2026	Suite à la correction d'une coquille et à l'ajout de Mme Caroline Vallée dans les personnes présentes, il est résolu par Mme Derhem-Gosselin d'adopter le procès-verbal tel que rédigé.	
	5.	Suivis au compte rendu du 24 mars 2026	Mme Jean souligne les belles activités réalisées dans le cadre du mois de l'autisme avec la venue entres autres de la baleine nomade. Elle mentionne aussi que le spectacle de la chorale sera présenté aux parents le 28 mai 2026. Le 21 avril dernier s'est tenue une première visite avec les parents des élèves qui transféreront à Joseph-Paquin en 2026-2027. À compter de demain, des ateliers dans les classes seront aussi réalisés pour favoriser la transition de ces jeunes. À une ou deux reprises, selon les groupes, les élèves iront aussi visiter avec leur équipe-classe leur nouvelle école en autobus scolaire. Enfin, une fête pour souligner le déménagement de ces élèves sera organisée à la mi-juin. Le centre de services avait annoncé des compressions budgétaires entre 8 et 12 millions pour l'an prochain. Finalement, ce sera seulement à la hauteur de 4 millions. On peut donc s'attendre à moins de bris de scolarisation que prévus initialement. Le ministère de l'éducation a mis à jour ses calculs sur l'indice de défavorisation. Pour l'envol, celui-ci a augmenté alors il y aura plus	

			de mesures qui seront versées. L'équipe des professionnelles est remerciée pour son aide précieuse sur l'organisation du plan d'effectifs. Il avait été pensé de diminuer le nombre d'heures de présence des élèves au service de garde et de surveillance afin de diminuer les coûts d'opération, mais puisque cela ne représenterait qu'une économie de 6000\$, cette solution a été écartée. L'horaire régulier sera donc en vigueur pour 2026-2027. Le projet partenaire du groupe 400 sera reporté pour l'an prochain. Cette classe qui accueille 6 élèves à mi-temps (3 le matin et 3 l'après-midi) deviendra maintenant un groupe officiel de l'école de l'Envol. Il se pourrait par contre que la mission de classe change... Cette année, la présence d'une TES désignée exclusivement à la gestion des codes d'intervention a grandement été appréciée et sera reportée pour la prochaine scolaire avec l'ajout d'une autre intervenante portant la même mission.	
005-CE 2026/2027-03	6.	Approbation des sorties scolaires mai/juin 2026	Les sorties du mois de mai et juin sont présentées aux membres. Plusieurs belles activités sont prévues d'ici la fin de l'année. Elles sont adoptées en entier par Mme Catherine Pelletier. Mme Jean souligne enfin l'arrivée de deux nouvelles enseignantes dans le groupe 206 et 301.	
005-CE 2026/2027-04	7.	Service de surveillance : tarif pour le service	Cela fait plusieurs années déjà que ce sujet est abordé : le service de surveillance ne s'autofinance pas dû aux dépenses plus élevées que les revenus. Ce déficit doit être absorbé à même le budget de l'école. Pour le service du diner seulement, le tarif qui devrait être chargé pour couvrir les frais serait de 828\$ annuellement, ce qui équivaut à 4,60\$ / midi. Pour cette année, un montant de 350\$ a été facturé aux parents des élèves dineurs du secondaire. Une proposition est faite par Mme Jean pour augmenter à 500\$ afin de se rapprocher du montant espéré par la direction générale pour un autofinancement. Elle rappelle que nous sommes une des rares écoles spécialisées qui offre un service de surveillance et que les coûts plus élevés de fonctionnement sont dus à la présence de TES plutôt que de surveillants d'élèves comme dans les écoles secondaires régulières. Tous les membres du conseil d'établissement, excepté Mme Ducharme, sont d'accord pour augmenter le tarif du service de surveillance à 500\$ pour le diner. Ce sera la direction générale qui prendra la décision finale pour l'Envol et Joseph-Paquin	

			puisque le tarif des deux établissements devra s'harmoniser pour 2026-2027. Les membres discutent pour trouver une solution viable pour les parents touchés au niveau du mode de facturation.	
005-CE 2026/2027-05	8.	Calendrier scolaire 2026-2027	Dans les réflexions faites lors de l'organisation du plan d'effectifs, une préoccupation est revenue : comment dégager du temps de concertation aux intervenants puisque c'est un défi avec le modèle actuel. Une première étape avait été faite il y a quelques années avec l'octroi par le conseil d'établissement d'une journée pédagogique sans service de garde et de surveillance afin de permettre aux équipes classe de se concerter. Mme Jean demande aux membres l'approbation pour ajouter une autre journée de concertation, soit lors de la pédagogique du 5 octobre 2026. Cette proposition est adoptée par Mme Vallée.	
	9.	Organisation scolaire 2026-2027	La planification du plan d'effectifs a été terminée hier. Pour l'an prochain, il y aura deux intervenants plutôt qu'un pour la gestion des codes d'intervention. Quant au reste de l'organisation scolaire, cela doit demeurer secret jusqu'au 22 mai puisqu'à cette date le plan sera soumis au syndicat. Lors de la prochaine séance du conseil d'établissement, qui se tiendra le 16 juin, les résultats seront donnés à ce sujet.	
	10.	Transition Joseph-Paquin : suivi	Afin d'assurer une belle transition pour les élèves qui déménageront à Joseph-Paquin, une visite, ou deux selon les groupes, sera organisée. De plus, le 16 juin, se tiendra une fête pour souligner le départ de ces jeunes. Une formation sera aussi offerte aux parents qui le désirent par les intervenants du CIUSSS pour mieux les outiller dans ce changement avec leur enfant.	
	11.	Règle de régie interne SDG et SSS	Ce point de décision sera reporté au prochain conseil d'établissement. Le document présentant les règles de régie interne du SDG et du SSS sera envoyé à tous les membres avec les changements en surbrillance afin qu'ils en prennent connaissance avant la rencontre.	
	12.	Communication du représentant du service de garde	Mme Leblanc confirme que l'an prochain le service de surveillance de l'Envol accueillera à nouveau les élèves provenant de Joseph-Paquin (secondaire seulement). Ce service ne peut être offert là-bas pour l'instant puisque l'école	

			détient un mandat suprarégional et par conséquent, les élèves proviennent de milieux plus éloignés.	
	13.	Communication de la direction	Mme Jean souligne le beau travail dont elle est témoin dans les murs de l'école. De plus, elle apprécie grandement le dynamisme de la page Facebook. Elle est aussi très heureuse de conserver son directeur adjoint pour 2026-2027 à mi-temps avec l'école des Constellations. Enfin, le chantier du nouveau projet éducatif débutera l'an prochain.	
	14.	Questions et commentaires des membres du conseil d'établissement	Mme Derhem-Gosselin propose la présence de M.Olivier Litalien, directeur adjoint, à la dernière séance du conseil d'établissement pour récolter ses impressions.	
	15.	Levée de l'assemblée	La levée de l'assemblée a lieu à 20h15.	
		Signature de la présidente		Signature de la secrétaire